

Décision

Générale

colonial

Décision n° 987 DU 18 JUIN 1966:

n° 987

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 juin 1966

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1966

Date du numéro

1 août 1966

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant Bonnay (René), débarqué à Djibouti le 9 juin 1966, est affecté à la Milice à compter du 10 juin 1966. Ce sous-officier sera affecté au Dépôt de Djibouti en qualité : — d'adjoint au Gérant du Dépôt ; — de comptable chargé de la solde et de l'alimentation du Corps ; — de comptable chargé du Foyer, en remplacement de l'adjudant Gibert (André), rapatriable. L'adjudant Bonnay (René) prendra ses fonctions à compter du 20 juin 1966.